

## Inauguration de la Semaine contre l'homophobie 2011

Maité Maillet, le 16 mai 2011

Lundi 16 mai 2011 à l'Espace Vaucluse – Conseil Général

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Et bienvenue dans ce bel Espace Vaucluse qui est mis à notre disposition par le Conseil Général pour la 2<sup>e</sup> édition de notre Semaine contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie. Ce lieu va nous être très utile pour communiquer une nouvelle fois avec le public qui a bien peu idée de la nature et de l'ampleur des discriminations et des violences que subissent toujours, en France, les lesbiennes, les gays et les transsexuel-les.

Demain mardi 17 mai, dans les pays où cela est possible, les personnes LGBT et leurs ami-es vont célébrer la Journée mondiale contre l'homophobie. Cette journée a été créée par un Français, Louis-Georges TIN, professeur d'université et militant engagé ; il est l'auteur du Dictionnaire de l'homophobie.

Le jour choisi, le 17 mai, est un symbole : il correspond à la date du retrait de l'homosexualité de la liste des maladies mentales par l'OMS (Organisation mondiale de la santé). C'était en 1990 et ça n'est pas si loin de nous, donc ! En 1982, nous avons obtenu la dépénalisation complète de l'homosexualité en France. En novembre 1999, à la demande de nos associations, la proposition de loi sur le PACS était votée par la majorité parlementaire de l'époque. Ce fut une grande date que nous n'oublions pas !

Depuis ce PACS qui avait réjoui nos associations, même s'il n'était pas parfait, et où la France était précurseuse, nombre de ses voisins européens l'ont largement doublée. Que ce soit le droit au mariage, la demande d'évolution du PACS, la reconnaissance de l'homoparentalité, le droit à l'adoption, les politiques de lutte contre les discriminations, la France est maintenant à la traîne de nombre de ses voisins européens, affichant par là un conservatisme dépassé.

Bien sûr, les lois qui punissent les agressions homophobes existent depuis quelques temps en France, heureusement ! Cependant, dans les commissariats, les victimes ont parfois bien des difficultés à faire noter dans la plainte que l'agression a eu lieu en raison de l'orientation sexuelle.

Même si la loi permet de sanctionner l'homophobie, aucune loi, seule, ne change les mentalités. Et ce qui intéresse avant tout nos associations, c'est la prévention de l'homophobie par une éducation au respect, une éducation à l'acceptation de l'autre dans ses différences. Que d'idées reçues, d'images stéréotypées, de normes figées qui excluent, qui conduisent à la stigmatisation et au rejet de l'autre. Pour nous, l'ignorance et les préjugés se combattent avec d'autres moyens que la seule répression.

L'enquête de l'association l'Autre Cercle montre que l'homophobie au travail ne faiblit pas, avec pour conséquence les discriminations de tous ordres et le mal être des salariés dans leur vie professionnelle. Et ce n'est pas la dissolution de la Halde dans une entité plus floue « le Défenseur des droits » qui va nous réjouir, sera-t-elle vraiment indépendante, cette nouvelle Autorité ??

Une autre enquête sur le harcèlement à l'école vient confirmer ce que nos associations savaient déjà : la nécessité de mettre en place des politiques publiques bien plus ambitieuses pour aborder les mauvais traitements et les violences à l'école. Nos associations interviennent déjà dans le monde scolaire mais la sensibilisation à l'homo-lesbophobie ne doit pas rester liée au bon vouloir des chefs d'établissement. Le travail qu'il reste à faire est immense que ce soit en direction des divers personnels en lien avec les adolescents, et auprès des jeunes eux-mêmes

Nous comptons sur le Conseil général, en charge des collèges et sur le Conseil régional en charge des lycées, pour intensifier le travail d'éducation et de prévention entamé depuis 10 ans par nos associations en

Vaucluse et en PACA. Il est insupportable de dénombrer chaque année dans notre région, 60 à 70 suicides de jeunes, en raison de leur orientation sexuelle.

Maintenant place aux vraies bonnes nouvelles que le Pôle LGBT est très content de vous annoncer. Et nous ne boudons pas notre plaisir à vous en faire part !!

Il y a un an exactement, nous formulions le vœu que le Vaucluse, département hautement touristique, signe une Charte « Qualité-Accueil » gay friendly. Nous avons rencontré l'ADT Vaucluse (agence de développement et de réservation touristiques) et dès le mois de mars de cette année le Conseil d'administration de l'ADT donnait son feu vert. Notre département possède maintenant sa Charte d'accueil et de bienvenue que les hébergeurs adhérents pourront signer. Je vous cite les premières lignes de la Charte : « Je m'engage à : accueillir tout client gay friendly de la même manière et avec la même considération que tout autre visiteur, à savoir une attitude respectueuse, dans un esprit d'ouverture et sans discrimination ». Nous sommes très fiers de cette décision, qui a été aussitôt mise en application sur le site de l'ADT et nous remercions toutes les personnes du Conseil général, qui ont permis cette avancée.

Deuxième bonne nouvelle et nos remerciements vont cette fois-ci à la Région !

L'Assemblée plénière du Conseil régional a voté le 29 avril dernier, une Motion déposée par le groupe Europe Ecologie, les Verts et soutenue par le Parti socialiste, le Parti radical et le Front de Gauche. Cette Motion s'intitule : « Lutte contre l'homophobie. La Région s'engage contre toutes les formes de discriminations ».

Pour gagner en efficacité et en visibilité, les associations LGBT de PACA avaient créé, peu de temps auparavant, une Coordination régionale. Celle-ci nous rassemble de Nice à Avignon en passant par Marseille, Aix, Manosque et bientôt Toulon. Le lien existe bien sûr entre ces deux faits mais la rapidité avec laquelle la Motion a été conçue et votée nous a surpris et surtout ravi-es ! Les engagements pris par la Région nous permettent d'espérer une collaboration fructueuse pour faire reculer ensemble les discriminations et le mal vivre des personnes LGBT.

Comme à la 1<sup>ère</sup> édition ici même en 2010 et puisque nos vœux se réalisent..., nous formulerons un 2<sup>e</sup> vœu. Celui de voir la Charte contre l'homophobie dans le Sport prendre toute sa place dans le monde sportif vauclusien. C'est une urgence, le monde sportif étant dans sa quasi totalité, un espace de silence et d'invisibilité forcée pour les gays et les lesbiennes qui pratiquent un sport. Un espace de discriminations, de violences verbales et physiques qui induisent un véritable mal être des sportifs et sportives LGBT.

Quant au monde des supporters, on le laisse encore exprimer dans les tribunes, sa haine de l'homosexualité et son rejet des homosexuels.

Madame Jouanno a réaffirmé récemment sa volonté de diffuser cette Charte en disant aux fédérations : « pas de Charte, pas de sous ! ». En ce moment même, à Marseille, l'O.M., club de foot prestigieux et cher au cœur de beaucoup de Provençaux, est entrain de signer la Charte contre l'homophobie dans le sport. Ce sera un excellent point d'appui pour motiver d'autres clubs de la région.

Nous comptons donc sur l'engagement du Conseil général et de sa Maison des Sports pour sensibiliser le CDOS et les différentes fédérations sportives du Vaucluse à la signature de cette Charte. Nos associations spécialisées sont prêtes à assurer la formation des cadres sportifs et à sensibiliser les pratiquants à la lutte contre l'homophobie.

Je finirai la présentation de la Semaine contre l'homophobie, en portant à votre connaissance le mot d'ordre qui a été choisi par la Coordination Interpride France. Cette Coordination rassemble la plupart des Marches des fiertés ou des Lesbian and Gay Pride qui ont lieu en France entre mai et juillet. Pour la première fois, le mot d'ordre en tête de cortège sera unique dans tous les défilés de l'Hexagone : « Pour l'égalité : en 2011, je marche, en 2012, je vote ! ».